

Accord CE/Ancienne République yougoslave de Macédoine ARYM: services aériens, remplacement des accords bilatéraux par un accord communautaire

2005/0146(CNS) - 16/05/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Paolo **COSTA** (ADLE, IT), le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République yougoslave de Macédoine sur certains aspects des services aériens.